



## **Compte-rendu du CHS-CT Finances - Savoie réuni en séance extraordinaire du 01/07/2014**

Ce CHSCT était consacré au rapport de la délégation d'enquête mise en place suite à l'agression d'un agent du service courrier de la DDFIP.

Après avoir boycotté la première convocation, et, dès l'ouverture de la séance, les représentants du personnel DDFIP ont indiqué que les représentants des Douanes ne souhaitaient pas siéger.

M Berthon a présenté le rapport de la délégation d'enquête qui s'est réunie 4 fois entre le 28 avril et le 23 mai 2014.

Ce rapport de la délégation d'enquête est un document qui rassemble l'arbre des causes pour déterminer les circonstances précises de l'agression et les mesures à prendre pour éviter qu'elle se renouvelle.

La victime est toujours en arrêt de travail, l'assistante sociale et le médecin de prévention prennent régulièrement de ses nouvelles.

Des mesures organisationnelles ont été prises par la DDFIP:

- Trajet en binôme à la Banque de France, en voiture de service (utilisation en alternance d'un des 3 véhicules de l'administration).
- Équipement des agents du courrier se rendant à la Banque de France d'un téléphone mobile avec des 3 numéros pré-enregistrés ( l'utilisation d'un BIP de la société de télésurveillance TELSUD nécessite un temps d'alerte trop long)
- Fourniture d'un badge pour l'accès à la Banque de France, avec modification des horaires d'accès: heures non fixes entre 8h00 et 12h00 et possibilité de s'y rendre l'après midi.
- demande de rondes à la police dans le quartier de la DDFIP

Les représentants du personnel demandent quelles sont les mesures de prévention mises en place.

Voici ces mesures établies ou à l'étude:

- transport de fond par un spécialiste. La BRINKS ne prend pas les chèques. (aucun prestataire privé ne semble disposé à assumer cette responsabilité).
- envoi de chèques par courrier: une caution de 5000 euros est demandée

- pour tout transport supérieur à 100 000 euros.
- Dématérialisation des chèques: engagement de cette démarche avec la Banque de France pour 2015.
  - intégrer les consignes de sécurité dans le livret d'accueil remis aux nouveaux agents.
  - Sensibilisation aux mesures de prévention suite aux rencontres avec la STE TEL SUD: Ssté formée aux attaques de banques et aux attaques à mains armées.
  - Fiche type pour les agents caissiers avec une formation.  
Réunion de service toutes les années pour faire un point avec les agents concernés.
  - Mise en place d'un nouveau système avec la BRINKS et LOOMIS pour la période hivernale (prestation utilisée à AIME et à LA CHAMBRE) pour les sommes numéraires. M GINET indique la possibilité de la mise en place d'une liaison entre La Régie et une banque des environs.
  - Les représentants des personnels demandent la nécessité de renforcer la sécurité dans les petits postes comptables et interpellent le Directeur des Douanes sur la nécessité d'étendre ces préconisations à ses agents même si ces derniers sont armés.
  - Les organisations syndicales demandent la mise à jour du DUERP (document non figé mais dont la mise à jour ne peut s'effectuer qu'à une période de l'année bien précise).

L'équipe pluridisciplinaire, réunie en mai 2014, a proposé une synthèse au CHSCT de ce jour, de la note du 8 novembre 2012. Elle reprend la marche à suivre en cas d'agression ou d'événements graves. Cette fiche synthétique sera diffusée dans tous les services.

Les représentants siégeant au CHSCT de la Savoie